



ARRÊTÉ
Fixant le Tableau d'Avancement
au grade d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe
au titre de l'année 2010

Le Maire de la Commune du Château d'Olonne,

Vu la loi n° 82-213 du 02/03/1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, article 3,

Vu la loi n° 83-634 du 13/07/1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 30, 79 et 80,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22/12/2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu l'avis favorable émis par la Commission Administrative Paritaire dans sa séance du 25 janvier 2010,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Sont inscrites sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2010, les personnes mentionnées ci-dessous :

NOM & PRENOM	SITUATION ACTUELLE
Mme HERVE Lydie Mme DANIEAU Anne	Adjoint Administratif de 1 ^{ère} CI au 11 ^{ème} échelon Adjoint Administratif de 1 ^{ère} CI au 5 ^{ème} échelon

ARTICLE 2

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au :

- Président du Centre de Gestion,
- Représentant de l'Etat

Fait à Château d'Olonne

Le, 01/02/2010

Le Maire,

Jean-Yves Burnaud

